

Tournoi Promobad "ASRB" - juin 2025

Règlement particulier

Article 1 :

Le tournoi se déroule conformément au règlement FFBad et à ce règlement particulier.

Cette compétition est déclarée comme un Promobad, elle est organisée par l'ASRB.

La participation implique l'acceptation de ce règlement.

Le tournoi est ouvert aux joueurs et joueuses des catégories suivantes : Jeunes (minibad à juniors) ayant une licence à jour et non soumis à une quelconque suspension fédérale.

Article 2 :

Le tournoi se joue en simple.

Il se déroulera le vendredi 27 juin 2025 au Gymnase Geissler - rue de la libération 77000 Vaux-le-Pénil

Début de la compétition à 17h et fin à 20h.

Article 3 :

Le GEO du Promobad sera Vincent ARCIGNI.

Article 4 :

Tous les tableaux se jouent en ronde suisse.

Tous les matchs se déroulent en 1 set gagnant de 21 points.

Article 5 :

Les matchs se font en auto arbitrage.

Article 6 :

Les volants sont fournis par le club.

Article 7 :

Les joueurs doivent jouer avec une tenue conforme au sport.

C'est-à-dire avec un short s'arrêtant au-dessus du genou et des chaussures adéquates aux sports de salle.

Pour les dames, le port d'une jupette ou d'une robe, pour le sport de raquette est autorisé.

Chaque participant doit avoir son propre équipement (raquettes, volants, bouteilles d'eau, etc...).

Article 8 :

L'ASRB se réserve le droit de modifier tout ou partie du présent règlement.

Fait le 18/06/2025

ASRB